Liège, le 20 septembre 2016

***COMMUNIQUE DE PRESSE***

**Création par le barreau de Liège du**

**Centre d’arbitrage de l’Euregio**

***Le barreau de Liège propose un nouveau mode alternatif de règlement des conflits à Liège en lançant le centre d’arbitrage bilingue de l’Euregio.***

**Quoi ?**

Le barreau de liège, conscient que tous les litiges ne peuvent être tranchés efficacement par les cours et tribunaux, s’inscrit depuis vingt ans dans les modes alternatifs de règlement des conflits.

Il fût le premier en Belgique à créer, le 15 mars 1996, un centre de médiation.

L’Ordre prend à présent l’initiative de créer le Centre d’Arbitrage de l’Euregio (C.A.E.).

L’arbitrage est un outil de règlement extra-judiciaire, rapide et confidentiel des conflits lorsque les parties ne souhaitent pas une solution concertée comme dans le droit collaboratif ou la médiation mais à l’intervention d’un ou plusieurs tiers spécialisés.

Le règlement de procédure du C.A.E. permet aux parties d’obtenir une décision rapide (trois mois) et parfaitement étayée d’un point de vue juridique, voire même technique ou scientifique. En effet, si le litige soulève des aspects techniques ou scientifiques pointus, il peut être indiqué de demander qu’un des arbitres du tribunal arbitral soit un technicien compétent dans la discipline concernée.

La langue de la procédure est soit le français soit l’anglais.

Monsieur le Bâtonnier expliquera lors de la conférence de presse tous les aspects de cette nouvelle alternative à la procédure judiciaire initiée au bénéfice des justiciables et répondra à vos questions.

Vous pouvez déjà consulter la page de notre site dédiée au Centre d’Arbitrage de l’Euregio : [http://arbitrage.barreaudeliege.be](http://arbitrage.barreaudeliege.be/).

**Quand ?**

**23 septembre 2016 à 10:00**

**Où ?**

Au bureau du bâtonnier au Palais de justice de Liège, place Saint Lambert, 16 - 4000 LIEGE.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

François Dembour

Bâtonnier du barreau de Liège

Tél : +32 4 232 56 60

batonnierdeliege@avocat.be

Jean-François Henrotte

Président du Centre d’Arbitrage de l’Euregio

Tél : +32 4 229 20 10

N’oubliez pas de consulter : <http://presse.barreaudeliege.be>